



Prime de bilan supprimé depuis 2 ans

Par **carinelle**, le **03/07/2009** à **17:46**

Tous les ans au mois de juillet mon mari obtenait une prime de bilan , or celle ci est supprimé depuis 2 ans .Est ce legal de supprimer cette prime?

Par **Cornil**, le **05/07/2009** à **15:16**

Bonjour "carinelle"

Je vois que tu suis avec attention la rémunération de ton mari.

La "prime de bilan" n'a rien de légal et vraisemblablement n'est pas non plus conventionnelle. Il s'agit en général d'une prime versée ou non en fonction des résultats de l'entreprise. Dès lors que les résultats de l'entreprise sont en baisse, l'employeur peut la supprimer sous réserve d'en avertir les élus du personnel, puis les salariés, suffisamment à l'avance.

Cornil :Vieux syndicaliste de droit privé, vieux "routier" bénévole du droit du travail, et des forums à ce sujet, mais qui n'y reste que si la discussion reste courtoise et argumentée. Les forums ne sont pas à mon avis un "SVP JURIDIQUE GRATUIT" ne méritant même pas retour, et doivent rester sur le terrain de la convivialité, ce qui implique pour moi à minima d'accuser réception à l'internaute qui y a répondu. Qu'il sache que son intervention n'est pas tombée aux oubliettes (merci, c'est facultatif!). Ingénieur informaticien de profession (en préretraite)